

CUXAC Mag

cuxacdaude.fr

Le magazine d'information communale de Cuxac d'Aude



JANVIER - FEVRIER - MARS 2024



**“Chasse au loin ta détresse, laisse entrer le printemps,
le temps de la tendresse et de l'apaisement”**

Hubert-Félix Thiéfaine



Le mot du maire :



A la veille du vote du budget 2024, dans lequel il sera à nouveau proposé de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux, et au lendemain de plusieurs mois de campagne qui ont fait perdre du temps et de l'argent à la commune...

Un constat est à dresser : Le 28 janvier dernier, la majorité des citoyens Cuxanais a validé les actions et le projet de l'équipe municipale déjà en place.

Vous avez confié à la nouvelle équipe une lettre de commande pour les deux ans à venir sur la base d'un programme de campagne repensé et réaménagé. Dire ce que l'on fait, faire ce que l'on dit.

Aujourd'hui, l'équipe est attachée à préparer le Cuxac de demain : une ville résiliente et attractive qui doit continuer à regagner sa place dans le Narbonnais. De nombreux chantiers sont en cours, d'autres vont s'ouvrir. Avec le même mot d'ordre : « agir dans l'intérêt du plus grand nombre en maîtrisant les budgets ».

La bonne santé financière de la commune reste une priorité, mais dans un contexte d'inflation généralisée et de crise climatique latente, nous nous devons d'ouvrir des réflexions pour vous aider à maintenir votre pouvoir d'achat et parfois sauver des pans entiers de l'économie locale.

La recherche constante de nouvelles sources de revenus nous permet de ne pas augmenter la part communale des impôts. Les énergies renouvelables, au-delà de leur intérêt environnemental, sont une ressource majeure du financement communal. Vous le savez, mon prédécesseur a engagé un travail sur un troisième parc éolien. Cette démarche, qui a débuté en 2017, arrive aujourd'hui à son terme. Le sujet peut générer des désaccords ; c'est pourquoi je vous proposerai rapidement une réunion publique supplémentaire afin de vous présenter les avantages et les inconvénients de ce projet, qui pourrait passer en phase opérationnelle, après 6 ans de démarches administratives.

Le changement climatique, déjà perceptible avec des périodes de sécheresse de plus en plus précoces, nous oblige aussi à trouver des solutions pour préserver notre ressource en eau. Là aussi, et comme pour tout projet structurant, vous serez prochainement consultés. Nous devons nous interroger collectivement sur la possibilité de stocker les eaux hivernales pour garantir les usages estivaux.

Nous nous devons d'agir.

Enfin, la révision de notre Plan Local d'Urbanisme se poursuit, ce travail de longue haleine auquel vous êtes associés s'inscrit pleinement dans notre volonté de préparer notre ville pour les générations futures.

Grégory Delfour

Salles Samuel Paty :



L'ancienne bibliothèque Municipale, désormais **Salles Samuel Paty**, a été rénovée et inaugurée. Ce bâtiment, qui s'était malheureusement dégradé au fil des années, a été **entièrement repensé par l'équipe des Services Techniques**, en étroite collaboration avec David Berto, Premier Adjoint chargé des Travaux.

Les associations de la Commune peuvent bénéficier de magnifiques salles, idéalement situées en Cœur de Ville et à proximité des commerces.

L'occasion notamment d'organiser des assemblées générales ou encore des réunions.

Le bâtiment porte le nom de Samuel Paty, enseignant lâchement assassiné en octobre 2020, parce qu'il exerçait simplement son métier.

Prêt et location gratuite de vélos électriques sur la commune :

Le dispositif est opérationnel depuis le 1er mars. Il permet de découvrir la pratique du vélo électrique, pour des déplacements de loisirs ou professionnels, au sein du village ou pour des parcours de plusieurs kilomètres.

Le prêt est gratuit, pour une durée de un à deux mois.

Toutes les informations ci-joint :



Mise à disposition de vélos électriques
A partir du 1 Mars 2024

VOUS RÉSIDEZ SUR LA COMMUNE ET SOUHAITEZ UTILISER UN VÉLO ÉLECTRIQUE POUR VOS DÉPLACEMENTS QUOTIDIENS

RÉSERVEZ GRATUITEMENT UN VÉLO À ASSISTANTE ÉLECTRIQUE

Prêt pour une durée d'un à deux mois

INFOS ET RENSEIGNEMENTS 04.68.46.68.68

Les inscriptions se feront en mairie en fonction des disponibilités.
Merci de fournir :

- pièce d'identité
- justificatif de domicile
- assurance responsabilité civile
- chèque de caution de 500€



Blason de la Ville :



Il y a près de deux ans, la Municipalité avait opté pour une modernisation du blason de la ville.

Les modifications apportées au blason avaient suscité des retours, légitimes, mentionnant que les symboles historiques de la commune avaient disparu ou étaient, pour le moins, insuffisamment mis en avant.

La Municipalité a donc fait le choix de prendre en compte ces remarques, de consulter (historiens, enseignants, associatifs...) afin de proposer une nouvelle version du blason, à la fois moderne et respectueuse des symboles inhérents à l'identité de la commune.

Voici le résultat avec le nouveau blason.

Quelques rappels historiques :

- **1** : Les quatre tours des remparts (de couleur argent au XIV^e siècle) évoquent les anciens remparts. De nos jours, les couleurs ocre (ou or) pour les remparts et vert (ou sinople) pour les rameaux font référence aux couleurs du blason attribué en 1696 par Louis XIV (ce blason était « d'Or à un pal fuselé d'argent et de sinople »).
- **2** : On note à droite un rameau de chêne et à gauche un rameau d'olivier. Ces deux arbres, présents à cette époque, étaient essentiels à Cuxac d'Aude. (bois de chauffage et de menuiserie pour le chêne, huile d'olive pour l'éclairage et la nourriture pour l'olivier)
- **3** : Au centre du blason couleur d'azur est représenté un agneau pascal d'argent portant un étendard barré de la croix rouge des croisés. (offert par St Louis à l'issue des croisades).

Inscriptions Cantine / Services Péri-scolaires et Extrascolaires :

En plus de la progressive dématérialisation des factures Cantine, Crèche et Centre de Loisirs, la Municipalité a opté pour une évolution du système de réservations et d'achats de prestations, afin de répondre aux besoins et demandes émis par les parents quant à la possibilité d'effectuer certaines opérations directement en ligne.

Voici le fonctionnement qui sera effectif à la rentrée 2024.

Une réunion d'informations aura lieu le mercredi 27 mars en Mairie à 18h30, Salle du Conseil Municipal.



Plan Local d'Urbanisme (PLU) :

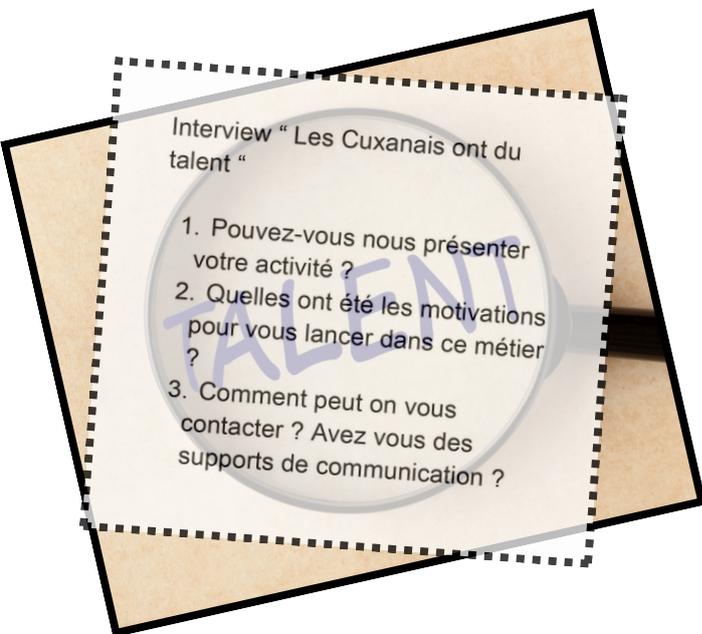
Dans le cadre de la révision du PLU, un registre d'observations est à la disposition de tous à la mairie (heure d'ouvertures), c'est le moment de vous exprimer !

En effet, les propriétaires qui ont des remarques concernant leurs terrains afin qu'ils puissent devenir constructibles sont invités à venir le mentionner sur le registre.

Les retours des habitants seront ainsi étudiés au cas par cas sous réserve que les conditions du PPRI (Plan de Prévention des Risques Naturels d'Inondation) le permettent.



Les Cuxanais ont du talent :



Vous êtes commerçant, artisan, auto-entrepreneur et souhaitez faire découvrir votre métier et votre activité ?

Rien de plus simple !

Répondez à cette courte interview "**Les Cuxanais ont du talent**" et envoyez vos retours par mail à mairie.cuxac.d.aude@orange.fr avec une ou deux photos ! Vous serez diffusés sur cette même page Facebook ainsi que sur l'application Panneau Pocket.

Cette campagne de promotion s'étalera sur plusieurs mois afin qu'un maximum de commerçants, artisans ou auto-entrepreneurs puissent participer et se faire connaître !

NB : Les réponses récoltées serviront aussi d'outil de recensement pour mettre à jour le livret d'accueil 2024 qui paraîtra en milieu d'année.

Le mot du groupe Tous unis pour Cuxac :

Chères Cuxanaises, chers Cuxanais, à l'issue des élections du dimanche 28 janvier 2024, l'équipe de TOUS UNIS pour Cuxac intègre les bancs de l'opposition. Notre rôle d'élus de l'opposition est de représenter un contre pouvoir en votant pour ou contre certains projets de la majorité mais aussi d'être une alternative en proposant des projets différents et en les défendant. Se passer de l'avis de l'opposition aurait pour conséquence de priver les habitants d'une force de réflexion et de travail. Soyez assurés de notre engagement, nous serons une opposition constructive pour le bien être de tous, en collaboration avec la majorité. D'autre part, nous souhaitons aussi qu'avec la majorité, la population soit concertée et prise en considération. Que nos commerçants puissent bénéficier d'un référent afin de favoriser un dialogue constructif et de trouver le moyen de pérenniser le commerce sur Cuxac d'Aude. L'équipe de TOUS UNIS pour Cuxac quant à elle continuera à défendre l'intérêt des habitants et restera vigilante sur l'ensemble des sujets traités. - L'équipe de TOUS UNIS pour Cuxac.

Goûters Dansants Séniors :

Pour fêter l'arrivée du printemps et passer un bon moment de convivialité, la Municipalité, en partenariat avec le CCAS, a fait le choix de relancer les goûters Séniors !

Pour ce premier rendez-vous, à ne pas manquer, la date est fixée au jeudi 28 mars à partir de 14h30 à la salle du Jeu de Paume en compagnie du groupe FET'HARD.

Une après-midi qui s'annonce dansante, festive et gourmande !

Le groupe FET'HARD sera sur la scène du Jeu de Paume de 15h à 17h. Un goûter sera servi sur place.

Vous avez 70 ans et plus ? Vous souhaitez participer au goûter dansant ?

Merci de vous inscrire ! L'évènement est entièrement gratuit mais la réservation est obligatoire avant le 25 mars 2024.

Inscriptions en téléphonant à la mairie au 04.68.46.68.77.

Salle du Jeu de Paume
Jeudi 28 Mars 2024
GOÛTER DANSANT
Fêtons l'arrivée du printemps

Spectacle musical de 15h à 17h
Les Fet'Hard
Suivi d'un bal dansant
Boisson et goûter offert

Réservé aux séniors cuxanais (à partir de 70 ans)

Ouverture des portes à 14h30

Inscription obligatoire au
04.68.46.68.77
avant le
Lundi 25 Mars !

La municipalité et le CCAS de CUXAC d'AUDE sont heureux de vous convier à leur premier goûter dansant offert à toutes les cuxanaises et cuxanais de plus de 70 ans

Carnaval 2024

Le 07 Avril

DIMANCHE 7 AVRIL 2024
Carnaval

Place SALENGRO
15h Stand maquillage, vente ballons et gourmandises
16h Départ du Cortège
Salle du JEU DE PAUME
18h Arrivée et jugement de Monsieur Carnaval
19h Bal masqué
Buvette et restauration

Cuxac d'Aude

Permis de Végétaliser :

Le dispositif est toujours en place. Pour cette année 2024, la Municipalité offre aux 20 premiers inscrits leurs plantations directement au pied de leur domicile ! Toutes les informations ici :

Permis de végétaliser

La Ville de Cuxac vous invite à planter des végétaux devant chez vous, seul, en famille ou avec vos voisins, à vous de décider !

La commune souhaite encourager le développement de la végétalisation dans les rues en s'appuyant sur une démarche collective avec notamment la participation des habitants, des associations ou encore des commerçants s'ils le souhaitent.
Vous pouvez désormais planter dans les espaces publics grâce au « permis de végétaliser ».
Pour obtenir le permis, vous pouvez retirer un formulaire d'inscription directement à la mairie. Vous y expliquerez votre projet et s'il est accepté, vous obtiendrez une convention d'occupation du domaine public en vous engageant à ne pas utiliser de pesticides et à ne pas entraver la circulation des riverains, des poussettes et des fauteuils roulants.

Le but est pluriel :

- Favoriser le développement de la nature et de la biodiversité
- Permettre aux habitants de se réapproprier l'espace public et de mieux le respecter
- Faire participer les cuxanais à l'embellissement et à l'amélioration du cadre de vie
- Créer du lien social en favorisant les échanges entre voisins
- Initier des parcours de fraîcheur agréables

L'accord sera donné à l'issue d'étude de faisabilité technique, réalisée par les Services de la Commune.

Délégués de Quartier : Elections Avril 2024

Suite à la fin de mandat des précédents délégués de quartier, un nouvel appel à candidature aura lieu lors du mois d'avril.

Un nouveau découpage du village a été réalisé : 14 quartiers ont été délimités pour un meilleur maillage et suivi par zone.

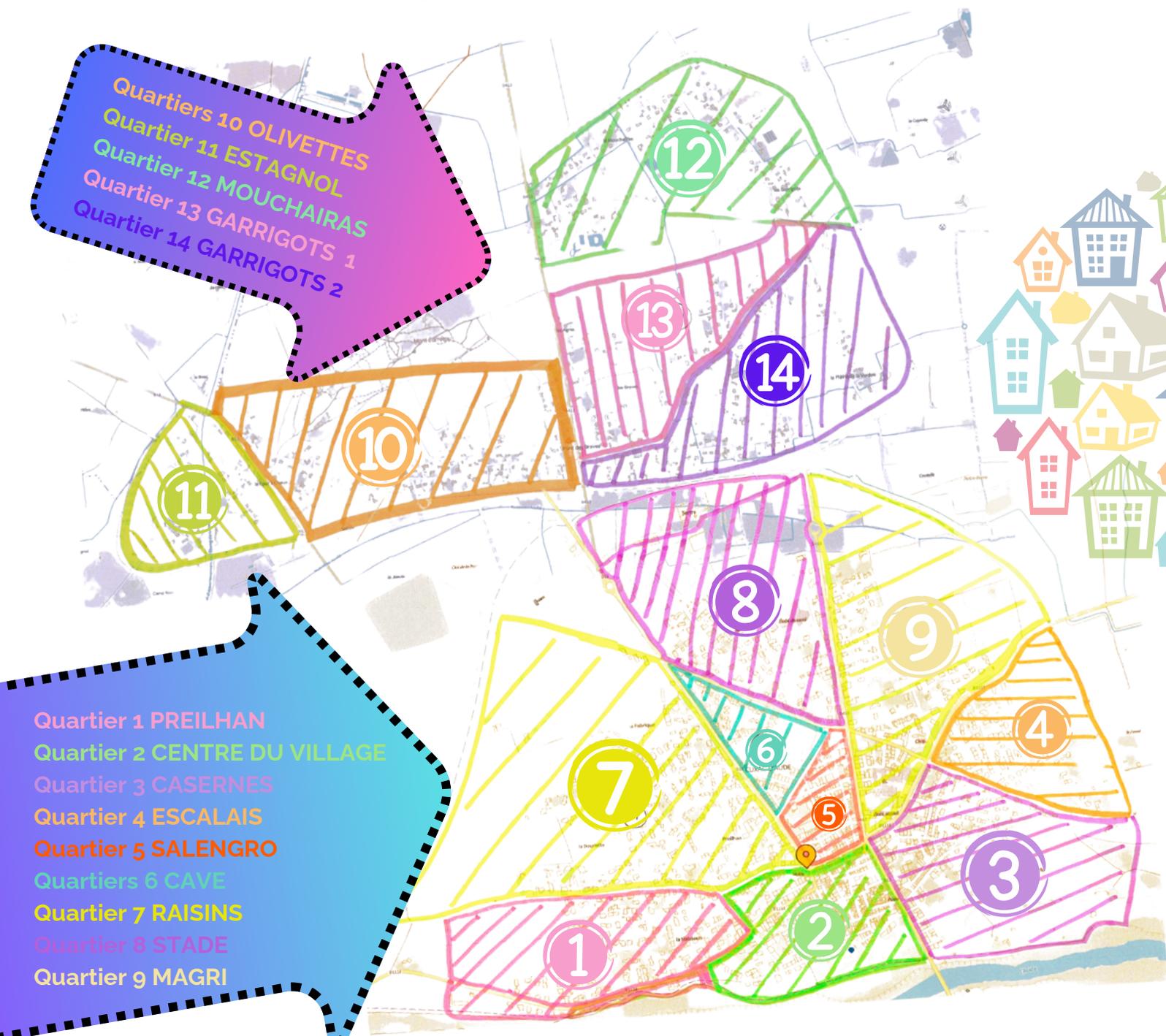
Un registre avec le découpage précis des quartiers est disponible et accessible en Mairie, et également consultable sur le Site de la Mairie, la page Facebook Ville de Cuxac et l'application Panneau Pocket.

La Charte des Délégués de Quartier a été réécrite et simplifiée pour une meilleure compréhension. Pour candidater et devenir le relais et interlocuteur privilégié de votre quartier, deux options possibles :

- Candidater directement en Mairie en indiquant vos coordonnées et votre quartier sur le Registre mis à votre disposition
- Candidater par mail à mairie.cuxac.d.aude@orange.fr en indiquant vos coordonnées complètes et le quartier souhaité.

Les élections auront lieu du 1er au 30 avril.

La mise en place des nouveaux délégués de quartier sera effective courant mai pour une durée de 2 ans.



LA RESSOURCE EN EAU :

Un discours de vérité nous oblige à vous informer que le printemps et l'été prochain devraient être compliqués sur notre commune.

Alors que nous sommes en pleine période hivernale, l'hydrologie départementale reste **très dégradée** sur plusieurs secteurs Audois. Cette situation a conduit le préfet de l'Aude à prolonger les restrictions dans le cadre d'un nouvel arrêté sécheresse.

Les récentes précipitations, trop faibles pour la saison, n'ont toujours pas permis d'engager une recharge efficace des nappes. Les économies d'eau représentent donc un enjeu crucial pour la préservation des milieux aquatiques et des nappes associées. Seules des pluies significatives permettraient d'aborder les prochains mois dans de meilleures conditions.

Le rechargement des nappes de la commune de Cuxac est étroitement lié au fonctionnement du Canal du Gailhousty

Le Gailhousty :



Petit rappel historique :

- Créé au 18^{ième} siècle le canal d'atterrissement de l'étang de Capestang (Gailhousty)
- Loi de concession du 27 juillet 1886 avec la construction des canaux dits de Cuxac-Lespignan destinés aux submersions des vignes.
- Création du SIVU Cuxac-Coursan en 1925 qui a en charge la gestion de la prise d'eau du Gailhousty.

Usages liés au Gailhousty :

- **Novembre - Avril : Usages agricoles de l'ASA de Coursan**
- **Avril - Octobre : Usages mixtes sur le territoire Cuxanais.**

prise d'eau du Gailhousty ne peut fonctionner qu'au-dessus d'un débit du fleuve à 10 m³/s (<https://www.vigicrues.gouv.fr/>)

Les mesures de restriction sont consultables sur le site internet suivant :

<https://www.aude.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Eau/Gestion-Etiage-Secheresse>

Informations utiles :

La mairie est ouverte du lundi au vendredi de 08h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

Pour nous contacter: 04.68.46.68.68 / mairie.cuxac.d.aude@orange.fr

Information municipale / site internet : <https://www.cuxacdaude.fr/>,

page facebook : <https://www.facebook.com/Villedecuxac/>

Médiathèque : 04.68.40.89.61

Ecole maternelle : 04.68.33.76.10 (CLSH 04.68.33.32.71)

Ecole élémentaire: 04.68.33.32.36 (CLSH 06.74.69.21.84)

Crèche l'île aux câlins : 04.68.46.02.33

Citibus : 04.68.90.18.18

Police municipale : 04.68.46.68.72

